

Dépôt de sujet et Appel à candidatures

Contrat Doctoral ED EDGE

Les porteurs de sujets doivent transmettre ce document complété au secrétariat du GRANEM au plus tard le mercredi 19 avril 2023 (secretariat.granem@contact.univ-angers.fr). Les sujets seront examinés par le Conseil de Laboratoire le 4 mai 2023. Tous les sujets validés en Conseil de Laboratoire seront diffusés sur le site Thèses en Bretagne Loire pour appel à candidatures. Toutes les candidatures devront se faire via ce site. Le jury commun aux trois sites classera les candidats en tenant compte de la qualité des candidatures.

Thèse en Sciences Economiques

Intitulé du laboratoire d'accueil	GRANEM
Directrice du Laboratoire	Sandra CAMUS (dir. adjoint : Xavier PAUTREL)
Directeur-adjoint de l'école doctorale EDGE (site d'Angers)	Serge BLONDEL
Intitulé du sujet de thèse	La post-croissance : Histoire, fondements, financement des innovations de rupture
Directeur(trice) de thèse Co-Directeur(trice) Co-Encadrant(e)	Catherine DEFFAINS-CRAPSKY, PR Philippe LE GALL, PR

Description du sujet de thèse (2 pages maximum – contexte, objectifs, programme prévisionnel, résultats et valorisation attendus) :

De nombreux scientifiques dressent aujourd’hui un constat similaire : la non-viabilité du développement (en particulier économique) tel qu’il est envisagé depuis (au moins) le milieu du 20^e siècle. Ils envisagent la nécessité d’un mode de développement alternatif, orienté vers le bien-être social et compatible avec les limites naturelles du « Vaisseau Terre ». Mentionnons les contributions de David (2021), Méda (2013), Bourg (2018, 2019), Haberl *et al.* (2020) ou Kenner (2019). Dans le champ de l’Economie, Latouche (2016, 2019) et Parrique (2022) offrent des contributions complémentaires et d’une ampleur inédite.

Ces travaux prônent une nécessaire entrée dans une société de post-croissance, notamment marquée par la sobriété, et caractérisée par « *une économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance* » (Parrique 2022, p.15). La post-croissance se présente comme une rupture anthropologique, et appelle en particulier à une organisation de l’économie centrée sur la satisfaction des besoins essentiels, respectant l’ensemble du monde vivant et la Nature. Elle propose donc un nouveau projet de société.

Toutefois, de nombreuses interrogations entourent ce concept de post-croissance : quels en sont les origines et les fondements ? Quelles pourraient en être les modalités pratiques d’application en matière économique ?

Cette thèse aura pour objectif d’analyser ce concept de post-croissance, en privilégiant trois directions complémentaires : (i) ses origines historiques ; (ii) ses fondements ; (iii) les conditions de sa mise en œuvre, en particulier en matière de réalisation d’innovations de rupture qui permettraient sa concrétisation.

(i) La post-croissance : Construction historique

Si certaines de ses racines ont été posées par Latouche (2006, 2016, 2019), une histoire complète de la post-croissance reste à écrire, en particulier à partir des années 1960 jusqu’à aujourd’hui. Cette période marque en effet la véritable émergence de travaux qui vont contribuer à l’acceptation contemporaine de la post-croissance.

Ainsi, dès le début des années 1960, et d’abord aux Etats-Unis, une prise de conscience voit le jour, dans le contexte du productivisme des 30 Glorieuses. Cette prise de conscience est symbolisée par la publication de *Silent Spring* (1962). Son autrice, la biologiste Rachel Carson, étudie le danger des pesticides, annonciateurs de la stérilisation des sols et de l’extinction de la vie. La même année, Eugene et Howard Odum (respectivement zoologue et biologiste) posent une pierre supplémentaire dans *Fundamentals of Ecology*, ouvrage dans lequel ils annoncent la fragilité des écosystèmes naturels. En 1966, une contribution majeure est proposée par l’économiste Boulding, dans laquelle il expose les bases d’un mode de développement économique alternatif, basé sur la parcimonie et la sobriété et sur la symbiose nécessaire entre l’économique et le vivant.

Ces travaux pionniers constitueront le terreau du « Rapport Meadows » (1972) puis, quinze ans plus tard, du « Rapport Brundtland », qui pose les principes centraux du développement durable.

OBJECTIF : Dans ce travail d’histoire contemporaine, il s’agira d’identifier les bases de la post-croissance, en les contextualisant (notamment selon le contexte économique et le contexte environnemental). Ce travail permettra de rédiger une revue de littérature sur la post-croissance.

(ii) Les fondements de la post-croissance

Le travail portera ensuite sur les fondements de la post-croissance, en privilégiant trois de ses piliers (complémentaires) susceptibles de réconcilier l'économie et le vivant :

1. *Son appui sur l'éthique, en particulier telle qu'elle est définie par Sen (1986).* Considérée ainsi, la post-croissance constitue un projet social au sein duquel de nouvelles solidarités peuvent se déployer sur le long terme (par exemple des logiques de don ou de « *sacrifice individuel* » au sens de Dupuy (1994) ; des logiques participatives ; ou une organisation propice aux communs, favorisant un lien social non marchand).
2. *Le rôle de l'Etat et la nature des politiques publiques.* Dans le cadre de la post-croissance, des politiques économiques actives et un Etat volontariste (en matière sociale et environnementale) sont prônés. Ceci constitue une réponse aux diverses défaillances actuelles de l'Etat (Mazzucato et Rainer 2020 ; Mazzucato et Collington 2023), par exemple en articulant politiques économiques et démocratie participative, d'ailleurs à l'œuvre dans divers communs (Bourg et Chapoutot 2022).
3. *Enfin, la nature, la place et le financement des innovations permettant de converger vers une société de post-croissance.* Ceci renvoie en particulier aux débats sur le « techno-solutionnisme », traversant les travaux sur la post-croissance (Parrique 2022). Ce qui nous conduit à la partie 3.

OBJECTIF : *Dans ce travail d'analyse, devant donner lieu à un article, il s'agira d'identifier ces trois fondements complémentaires de la post-croissance, privilégiant le collectif et le long terme afin de préserver le groupe et la soutenabilité, en lien avec la Nature.*

(iii) Application : Innovations et financement de la post-croissance

L'innovation à un stade précoce connaît des niveaux élevés d'asymétrie de l'information (Carpenter et Petersen, 2002). L'innovation verte de rupture nécessite des montants considérables de financement externe sur des périodes d'investissement en R&D à long terme (5-10 ans et plus) avant d'envisager des sorties réussies (Mazzucato et Semieniuk, 2018). Cela entraîne une défaillance du marché et un déficit de financement par capitaux propres (Cosh *et al*, 2009). Actuellement, les investisseurs en phase de démarrage privilégient le rendement financier escompté sur des horizons d'investissement courts. Un tel comportement ne tient pas compte de la proposition de valeur non financière des startups vertes, notamment celles porteuses d'innovations de rupture (Polzin, 2017). Il s'agit là d'un argument en faveur d'une intervention des pouvoirs publics (Bergset, 2018). Le travail empirique portera sur deux volets :

1. Au niveau international, analyser et comparer les leviers actionnés (réglementation, incitations, investissement direct) par les pouvoirs publics pour orienter les flux financiers vers la durabilité.
2. Dans la lignée des travaux de Delidi *et al.* (2020), Polzin (2017), Polzin et Sanders (2020), il s'agira de mesurer, d'une part, le degré d'attractivité des incitations publiques et, d'autre part, de l'investissement public direct dans les projets d'innovation de rupture, sur le financement privé. Pour mener à bien ce travail, les données publiques (Ademe, Bpifrance, European Innovative Council, European Bank of Investment ...) recoupées avec celles de Dealroom (base de données internationale sur les entreprises innovantes et les investisseurs privés et publics) seront mobilisées. Pour mener à bien ce travail, différents outils d'analyse seront utilisés : analyse de réseaux (Python), analyses économétriques.

OBJECTIF : *Dans ce travail appliqué, devant donner lieu à un article, il s'agira d'analyser la soutenabilité financière des innovations de rupture nécessaires à la post-croissance, et privilégiant le collectif et le long terme.*

Éléments de bibliographie

BERGSET, L. (2018). "Green start-up finance: where do particular challenges lie?". *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 24(2), pp. 451-475.

BORDAGE, F., de MONTENAY, L., BENQASSEM, S., DELMAS-ORGELET, J., DOMON, F., PRUNEL, D., VATEAU, C. et Lees PERASSO, E. (2021). *Le numérique en Europe : une approche des impacts environnementaux par l'analyse du cycle de vie*. Rapport piloté par GreenIT.fr.

BOULDING, Kenneth E. (1966). "The Economics of the Coming Spaceship Earth", in Henry JARRETT (ed.), *Environmental Quality in a Growing Economy*. Johns Hopkins University Press, pp. 3-14.

BOURG, Dominique (2018). *Une nouvelle Terre. Pour une autre relation au monde*. Desclée de Brouwer.

BOURG, Dominique (2019). *Le marché contre l'humanité*. Presses Universitaires de France.

BOURG, Dominique, et Johann CHAPOUTOT (2022). *'Chaque geste compte' : Manifeste contre l'impuissance publique*. Gallimard.

CARPENTER, R.E. and PETERSEN, B.C. (2002). "Capital market imperfections, high-tech investment, and new equity financing". *The Economic Journal*, 112 (477), F54-F72.

CARSON, Rachel (1962). *Silent spring*. Houghton Mifflin Company; Anniversary edition (2002).

COSH, A., CUMMING, D.J. and HUGUES, A. (2009). "Outside entrepreneurial capital". *Economic Journal*, 119, pp. 1494-1533.

DAVID, Bruno (2021). *A l'aube de la 6^e extinction. Comment habiter la Terre*. Grasset.

DELEIDI M., MAZZUCATO M. et SEMIENIUK G. (2020), "Neither crowding in nor out: Public direct investment mobilising private investment into renewable electricity projects". *Energy Policy*, 140, 111195.

DUPUY, Jean-Pierre (1994). *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*. Calmann Levy.

HABERL, Helmut *et al.* (2020). "A systematic review of the evidence on decoupling of GDP, resource use and GHG emissions". *Environmental Research Letters*, 15(6).

KENNER, Dario (2019). *Carbon inequality*. Routledge.

LATOUCHE, Serge (2006). *Le Pari de la décroissance*. Fayard.

LATOUCHE, Serge (2016). *Les précurseurs de la décroissance, une anthologie*. Le passager clandestin.

LATOUCHE, Serge (2019). *Comment réenchanter le monde : La décroissance et le sacré*. Bibliothèque Rivages.

MAZZUCATO, M., and SEMIENIUK, G. (2018). "Financing renewable energy: Who is financing what and why it matters". *Technological Forecasting and Social Change*, 127, pp. 8-22.

MAZZUCATO, Mariana et Kattel RAINER (2020). "COVID-19 and public-sector capacity". *Oxford Review of Economic Policy*, 36, Issue Supplement, pp. S256-S269.

MAZZUCATO, Mariana et Rosie COLLINGTON (2023). *The Big Con. How the Consulting Industry Weakens Our Businesses, Infantilizes Our Governments, and Warps Our Economies*. Penguin Random House.

MEADOWS, Dennis, MEADOWS Donella H., RANDERS Jørgen, et BEHRENS William W. (1972). *Halte à la croissance ?* Fayard.

MEDA, Dominique (2013). *La mystique de la croissance*. Flammarion.

ODUM, Eugene P. et Howard T. ODUM (1962). *Fundamentals of Ecology*. W.B. Saunders.

PARRIQUE, Timothée (2022). *Ralentir ou périr*. Le Seuil.

POLZIN, F. (2017). "Mobilizing private finance for low-carbon innovation—A systematic review of barriers and solutions". *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 77, pp. 525-535.

POLZIN, F. and SANDERS, M. (2020). "How to finance the transition to low-carbon energy in Europe?". *Energy Policy*, 147, 111863.

Rapport Brundtland, *Our common future* (1987). United Nations.

SEN, Amartya (1986). *Ethique et économie*. Presses Universitaires de France.

Planning prévisionnel de la thèse (1/2 page maximum) :

En plus de la réflexion d'ensemble exigée (les trois directions précédemment exposées de la thèse sont étroitement liées et suivent une progression précise), le déroulement souhaité (sur trois années) du travail doctoral est le suivant :

- Année 1 : Etude approfondie de la littérature. Préparation de la partie historique du travail doctoral et de la revue de littérature.
- Année 2 : Préparation de la partie d'analyse des trois fondements de la post-croissance (Inscription dans l'éthique économique ; Rôle de l'Etat et nature des politiques publiques ; Nature, place et financement des innovations).
- Année 3 : Analyse, développement, et opérationnalisation (sur la base d'études appliquées et économétriques) du financement (public et privé) des innovations de rupture nécessaires à une convergence vers la post-croissance.

Un article publié dans une revue académique est attendu pour chacune de ces étapes, ainsi que des présentations dans des séminaires, conférences et colloques (nationaux et internationaux).

Décrire en quoi le sujet s'inscrit dans les axes de recherche du laboratoire GRANEM (1/2 page maximum) :

Ce sujet relève de thématiques concernant les mutations stratégiques, la régulation économique et financière, ainsi que de la soutenabilité économique et financière. Il s'inscrit donc naturellement dans l'axe 3 du GRANEM (« Mutations Stratégiques, Risques et Soutenabilité Financière »).

Toutefois, le concept de post-croissance possède de multiples dimensions et traverse le champ de l'économie comme celui de la gestion. Ce sujet peut à ce titre intéresser de nombreux membres du laboratoire. Ainsi :

- Par les mutations alimentaires qu'elle suppose, et parce que l'un de ses piliers repose sur les questions environnementales, la post-croissance peut intéresser les membres de l'axe 1, **Défis Alimentaires, Environnementaux et Organisationnels**.
- La post-croissance conduit également à réévaluer les pratiques numériques, afin notamment de limiter leurs impacts environnementaux (dans le cas du numérique, voir le rapport GreenIT.fr 2021). Le sujet de thèse peut donc également intéresser les membres de l'axe 2 du laboratoire, **Enjeux du Tourisme, de la Culture et du Numérique**.